



FEDERATION FRANCAISE DE JOUTE ET SAUVETAGE NAUTIQUE

Direction Fédérale

Mme PERRET Anne Lise

152 chemin du Ferrat

38200 Jardin

Tel : 06 85 94 46 43

Mail : anne-lise.perret@orange.fr

le 24/05/2020

Mesdames et Messieurs les présidents de
ligues, de comités et de clubs

Objet : plan de reprise d'activité

Mesdames, Messieurs

Comme prévu et suite à nos travaux coordonnés, le ministère des sports nous fait parvenir le guide de reprise des activités jusque-là interdites

Je vous demande de lire attentivement le préambule du guide, page 1 à 8 et à vous y conformer scrupuleusement, et de lire la fiche de notre fédération en page 100

Ce guide a été élaboré avec toutes les fédérations de sports actuellement interdits et vous pourrez constater que notre « petite » fédération y trouve sa place au milieu des plus grandes (et si nous y sommes en dernier, c'est simplement par ordre alphabétique de notre groupe de rattachement)

Concrètement, cela signifie à partir de ce jour : (suivre le plan de reprise fédéral)

- Entraînements dans les clubs en extérieur par groupe de 10 personnes, matériel désinfecté après chaque séance, distanciation obligatoire (4 m 2 ou 2 m), interdiction de locaux, (sauf utilisation de toilettes qui doivent être désinfectées après usage) entreposage des sacs à 2 m de distance, utilisation personnelle de serviette, gourde et équipement avec interdiction de le prêter, gel hydroalcoolique ou savon virucide à disposition, uniquement pour des personnes licenciées avec certificat médical, et autorisation parentale pour les mineurs
- Tenue d'un livret des membres présents aux entraînements afin de pouvoir les joindre si l'un des participant tombe malade

Cela va vous permettre

- De renouer les contacts dans vos clubs
- De faire des entraînements plus concrets avec vos éducateurs
- De commencer les criteriums des petits sur chariots
- De reprendre la barque de sauvetage en solitaire

Après le 2 juin et en fonction des directives gouvernementales, je vous communiquerai la possibilité de reprise sur l'eau comme expliquée dans le plan et le guide

ATTENDRE MA COMMUNICATION APRES LE 2 JUIN POUR REPRENDRE SUR L'EAU OU A PLUSIEURS EN RAME

J'ai déjà préparé avec le ministère la possibilité d'entraînements à plusieurs clubs en juin (le week end)

Ensuite ,avec les responsables de ligues ,les commissions de joute et les clubs volontaires uniquement, nous élaborerons des rencontres ,merci déjà de me faire parvenir, les noms des clubs disposés à participer ,avant le 15 juin

Si vous rencontrez des problèmes d'accès a vos lieux d'entraînements par veto de vos municipalités ou autre, merci de m'en informer aussitôt ,en effet le ministère a donné des instructions dans le sens de l'ouverture, et nous devons savoir pourquoi vous essayez un refus

Pour l'instant ,certains d'entre vous sont très réticents au port de visièrès, mais sachez qu'il peut en être ainsi pour longtemps, y compris l'an prochain ,tant que l'Autorité Sanitaire ne donnera pas son aval .Il n'y a d'obligation pour personne ,nous ferons avec les volontaires uniquement, même si pour cela nous devons perdre des clubs et des adhérents : notre réponse au travail du ministère est une évidence, nous sommes une fédération délégataire

Enfin ,je vous fais remarquer que nous avons un plan de reprise avant le début prévu des compétitions, dans certaines ligues ,les joutes ne commencent que mi juin !! et souvent sans entraînement auparavant

Je vous demande de respecter les écrits du guide et du plan de reprise ,je reviens vers vous la première semaine de juin pour voir quelle sera la situation

Les responsables fédéraux ont le devoir absolu de diffuser ces informations à savoir : le guide ministériel, le plan de reprise et ce courrier (passible de sanction si rétention d'information)
Je l'envoie à tous les contacts dont je dispose ,mais vérifiez ou faites un deuxième envoi si vous le jugez nécessaire d'après vos listes de diffusion

Merci à Thierry Combaluzier et Renaud Torgue de publier sur le site fédéral ces 3 documents

Au très grand plaisir de vous revoir

Prenez soin de vous ,pas de précipitation et respectez les gestes barrière

Bien à vous

La Présidente, Anne Lise Perret



N° agrément 69 S 64
Site Internet : FFJSN.com